Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260303-2026_03_005-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9

Date de la convocation : 24/02/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le mardi 3 mars à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lydie DOMANCICH, Maire.
Etaient présents : Mme Lognoné Jamila et Messieurs LE MERRER Daniel, CHAMPAGNAT Pascal, TUFFIER Olivier, PARANTHOËN Rémi, LAHAYE François.
Absents : Mme DHABIT Nicole excusée, Mme TARLET Juliette, Mr PRIGENT Guy procuration à Mr CHAMPAGNAT Pascal et Mr POSTADJIAN Guillaume procuration à Mr LE MERRER Daniel.
Secrétaire : Mr CHAMPAGNAT Pascal a été élu secrétaire.

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL SUITE A LA SUPPRESSION DU POSTE D'ATSEM PRINCIPAL DE PREMIERE CLASSE

Effectifs au 13/11/2025 suite avancement de grade

SERVICE	GRADE	DUREE HEBDOMADAIRE
Administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	35 h 00/ 35
Technique	Adjoint technique territorial	14 h 00/35
	ATSEM principal de 1ère classe	28 h 00/35
	Agent de maîtrise suite promotion interne 2025	35 h 00/35
	Adjoint technique principal de 1ère classe	24 h 30/ 35 (Travail à temps partiel sur demande)
	Adjoint technique	35 h 00

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260303-2026_03_005-DE

	principal de 1ère classe	
	Adjoint technique au RPI Lanmodez/Pleumeur Gautier agent contractuel payé à l'heure	22 h 00/semaine pendant le temps scolaire à compter du 03/11/2025 avec contrat à chaque vacances scolaires

Effectifs au 03/03/2026 suite à la suppression de poste d'ATSEM

SERVICE	GRADE	DUREE HEBDOMADAIRE
Administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	35 h 00/ 35
Technique	Adjoint technique territorial	14 h 00/35
	Agent de maîtrise suite promotion interne 2025	35 h 00/35
	Adjoint technique principal de 1ère classe	24 h 30/ 35 (Travail à temps partiel sur demande)
	Adjoint technique principal de 1ère classe	35 h 00
	Adjoint technique au RPI Lanmodez/Pleumeur Gautier agent contractuel payé à l'heure	22 h 00/semaine pendant le temps scolaire à compter du 03/11/2025 avec contrat à chaque vacances scolaires

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lydie DOMANCICH

Certifié exécutoire par transmission, Le 6/03/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lydie DOMANCICH